



# Fonctions valeurs et leviers d'une monnaie alternative pour une transition à la durabilité territoriale

Denis Dupré, Pierre-Yves Longaretti, Jean-Michel Servet

► **To cite this version:**

Denis Dupré, Pierre-Yves Longaretti, Jean-Michel Servet. Fonctions valeurs et leviers d'une monnaie alternative pour une transition à la durabilité territoriale. 5ème congrès de l'Association Française d'Economie Politique (AFEP) " L'économie politique de l'entreprise : nouveaux enjeux, nouvelles perspectives ", Jul 2015, Lyon, France. <hal-01163553>

**HAL Id: hal-01163553**

**<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01163553>**

Submitted on 14 Jun 2015

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Fonctions valeurs et leviers d'une monnaie alternative pour une transition à la durabilité territoriale<sup>1</sup>

---

**Denis Dupré<sup>2</sup>, Pierre-Yves Longaretti<sup>3</sup> et Jean-Michel Servet<sup>4</sup>**

5ème congrès de l'Association Française d'Economie Politique (AFEP) « L'économie politique de l'entreprise : nouveaux enjeux, nouvelles perspectives », 1-3 juillet 2015, Lyon (France)

## 1 Contents

1	Introduction .....	2
1.1	La « vie bonne » et la durabilité des territoires :.....	2
1.2	Durabilité territoriale, valeurs individuelles et collectives, et monnaies alternatives .....	4
2	Non-durabilité et dualités monétaires .....	5
3	Fonctions et valeurs de la monnaie.....	8
3.1	Une proposition de typologie monétaire.....	8
4	Des bons et mauvais usages de la monnaie et du crédit dans une perspective de durabilité	12
4.1	Exigence de rentabilité et non-durabilité.....	12
4.2	Leviers, durabilité et circulation monétaire .....	15
4.2.1	La fermeture du circuit monétaire.....	16
4.2.2	Leviers d'échange.....	16
4.2.3	Leviers de financement .....	17
4.3	Leviers, fonctions et valeurs.....	19
5	Conclusion et discussion .....	21
	Références.....	23

---

<sup>1</sup> Ce travail est issu d'un approfondissement d'un article de recherche de Denis Dupré et Pierre-Yves Longaretti présenté à la journée d'étude « Innovations monétaires », 19 mars 2014, CREG, Grenoble (France).

<sup>2</sup> CERAG, UPMF, et INRIA (équipe STEEP) Grenoble

<sup>3</sup> IPAG, UJF Grenoble et CNRS, et INRIA Grenoble

<sup>4</sup> IHEID, Genève

## 1 Introduction

La multiplication des expériences de monnaies locales, en France, en Europe et dans le monde, interroge nécessairement sur les capacités de ces outils à remplir les fonctions qu'on leur attribue partout, et qui peuvent se résumer brièvement à redonner du sens aux échanges et à rendre les sociétés plus humaines et plus durables. L'objectif principal de cet article est d'examiner certains aspects de ces questions sous un angle un peu inhabituel. Notamment, il s'agit d'éclairer les liens entre les objectifs fixés pour une monnaie alternative en termes de valeurs individuelles et collectives que l'on souhaite défendre et les caractéristiques de ces monnaies.

### 1.1 La « vie bonne » et la durabilité des territoires :

La monnaie peut-elle participer à la « vie bonne » dont un des éléments serait d'assurer un territoire durable ? Mais tout d'abord, qu'est-ce qu'une monnaie locale ? Que veut dire un territoire durable ? La première peut-elle servir le second et sous quelles conditions ?

Le dictionnaire de l'Académie Française définit de façon traditionnelle la monnaie comme « ce qui est utilisé comme moyen de paiement, sert aux échanges ou à la thésaurisation ». Cette définition<sup>5</sup> ne permet plus l'intelligibilité de toutes les formes de monnaie alternatives. Nous la définirons donc comme un instrument (physique ou virtuel) qui offre à des agents économiques sur un territoire, le service de posséder (décider de la destination) des matières (premières ou transformées), des territoires, du temps de travail ou du talent d'autres agents économiques de façon instantanée ou différée dans le temps<sup>6</sup>. *L'agent économique* est une personne physique ou un groupement de personnes (institution) ayant une capacité de stocker, d'échanger et de produire du temps de travail, de la matière première ou transformée.

Concernant la notion de durabilité<sup>7</sup> elle-même, il est plus facile de définir et exclure progressivement ce qui apparaît comme non-durable d'un point de vue environnemental ou sociétal que de cerner par une analyse philosophique, sociologique ou autre un concept universel de durabilité. Les exemples les plus frappants et les plus cités de non-durabilité portent sur le pillage des biens communs et la fuite en avant technologique, l'exclusion sociale et les inégalités<sup>8</sup>, le déni démocratique.

---

<sup>5</sup> Pour une critique théorique, voir Courbis, Froment et Servet, « A propos du concept de monnaie ». In *Cahiers d'économie politique*, n°18,1990. *Monnaie métallique et monnaie bancaire*. pp. 5-29.

<sup>6</sup> Dans cet article, le terme de monnaie désigne par facilité de langage à la fois le moyen de paiement et les outils de financement et de crédit associés, sauf mention contraire.

<sup>7</sup> Nous laissons volontairement de côté ici le triptyque usuel du développement durable (société-économie-environnement), la définition du rapport Brundtland et les questions de durabilité forte et faible, au profit d'une approche plus pragmatique dont nous ne discutons pas les fondements conceptuels, l'objet ici étant d'illustrer une méthode plus que de justifier un point de vue. Force est de constater de toutes façons que pour l'instant les différents cadres conceptuels et méthodologiques en question n'apportent pas de réponse aux défis liés aux destructions sociétales et environnementales en cours.

<sup>8</sup> Il convient de se référer aux travaux de Rawls (1987) et Sen (2000) sur les questions de justice et d'équité. L'analyse de Sen notamment introduit la notion de capacités comme élément central de l'équité. Les capacités selon Sen, sont les modes de fonctionnement qu'un individu peut librement choisir et renvoient donc à la liberté effective des individus ; développer les capacités des individus suppose de les aider à réaliser leur potentiel, dans les deux sens du terme réaliser (prendre conscience et rendre effectif). De fait, l'ampleur des inégalités perçues comme non équitable est une source très sensible de conflit social et donc de non-durabilité. Pour la question de la gestion du système socio-environnemental des communaux, voir Ostrom (1990).

Notamment, la société évolue du fait des changements provoqués par les hommes mais aussi par les techniques. Or le processus est tellement imbriqué que l'on ne sait bien souvent plus quoi ou qui induit le changement. L'aboutissement ultime de cette tendance est un processus où l'homme n'influe plus sur une technique qui se déploie sans son contrôle. Jacques Ellul appelle ce phénomène l'auto-propulsivité de la technique<sup>9</sup> et Castoriadis (2009) affirme la nocivité de l'illusion moderne d'un recours sans fin à la technique face à nos enjeux sociaux. Cet imaginaire de progrès technique et social instituant, dans la mesure où il crée nos réalités et nos institutions, est si largement partagé<sup>10</sup> qu'il refoule la possibilité même d'apparition d'une collectivité capable de se gouverner sans fatalité d'un destin.

Cet imaginaire est clairement l'un des moteurs de l'expansion des raretés et de la destruction environnementale, en symbiose avec une société de consommation visant la satisfaction ultime de désirs illimités<sup>11</sup>. La course entre une nécessaire politique de sobriété — et par extension de limitation des inégalités — et le développement rapide de raretés, comme l'énergie ou l'eau, semble un pari perdu aujourd'hui dans ce contexte, mais qui néanmoins reste l'enjeu du siècle. Il est utile de noter à ce sujet que le désir du superflu était souvent considéré dans le passé comme la source des troubles sociaux, et que les sociétés antiques ont toujours vécu sans croissance. De même, la vision occidentale de la nature humaine valorisant notamment la suprématie et la primauté en quelque sorte ontologique de l'individu par rapport à la société dans laquelle il vit, jusque dans l'arbitraire de ses désirs, et qui exerce un pouvoir contraignant sur nos actions et nos perceptions, n'est fondée sur aucune réalité anthropologique (Sahlins, 1972 et 2008).

Notons pour résumer qu'il est également possible d'identifier à partir de ces non-durabilités certains éléments essentiels favorisant la durabilité, les plus fréquemment cités étant la prospérité sans croissance (Jackson, 2011), la société des égaux (Rosenvallon, 2011), la taille humaine (Schumacher, 2011), le couplage du binôme territoire – filière (Calame, 2009), la maîtrise retrouvée du temps et des rythmes de vie (Schor et al, 2013). Clairement, nombre de ces problématiques se croisent dans les questions d'autonomie (individuelle ou collective) et d'équité d'une part, et dans la question de la tension entre échange et accumulation de l'autre. De ce fait, échange, capacités et autonomie peuvent constituer des valeurs centrales sur lesquelles s'appuyer les imaginaires pour donner des directions d'action d'une société plus durable. Ce point est brièvement décrit dans la sous-section suivante.

Nous définirons donc dans ce cadre un *territoire durable* comme une *société locale*, une « cité », qui participe aux échanges mais vise un degré d'autonomie minimal lui assurant de survivre en cas d'effondrement de la société globale. Il s'agit d'une société d'égaux à l'écart de richesse limité, gérant parcimonieusement les biens communs<sup>12</sup> (tels que l'eau ou l'énergie), assurant à tous un minimum vital et la contribution de chacun à la production selon ses capacités.

Comment relier ces constats au rôle potentiel d'une monnaie alternative en faveur de la durabilité des territoires ? Cette connexion s'établit en deux temps. D'une part les valeurs individuelles et collectives influent sur la durabilité à travers l'adéquation entre les lignes d'action conformes à ces

---

<sup>9</sup> Ellul (1954).

<sup>10</sup> Même si des philosophies de la décroissance ou de la frugalité heureuse (Rabhi 2014) se basent sur une critique radicale de la technique comme solution initiée par Ellul (1954), Castoriadis (op. cité) ou Illitch (1971).

<sup>11</sup> Frank (1988, 2010) et Jackson (2011). La distinction entre désirs et besoins peut être perçue comme floue, en particulier dans le contexte de confusion volontaire entretenue par la société de consommation. L'une des définitions les plus utiles à notre sens porte sur le caractère universel des besoins par opposition à l'arbitraire des désirs (Max-Neef, 1992). A noter que la notion d'universalité des besoins ne nie pas pour autant leur variété d'expression culturelle

<sup>12</sup> Il convient de garder en tête la distinction usuelle entre bien commun et commun. En particulier, un bien commun n'est un commun que s'il est assorti de règles de gestion auxquelles toutes les parties prenantes souscrivent.

valeurs et l'impact de ces actions sur la durabilité. D'autre part les relations entre les fonctions (telle que la fonction d'échange) et leviers (tel que le crédit) d'une monnaie, et les valeurs (comme la consommation ou la production responsable) portées par la monnaie complètent la chaîne de connexion. Il est donc possible de mettre en place des monnaies alternatives favorisant la durabilité territoriale si les valeurs qu'elles soutiennent induisent des lignes d'action pertinentes en termes de durabilité, par un choix approprié de leviers. Les contours de cette double articulation sont brièvement explicités dans la seconde partie de cette introduction.

## 1.2 Durabilité territoriale, valeurs individuelles et collectives, et monnaies alternatives

Il est possible d'agir sur ces différents aspects de (non-)durabilité à trois niveaux impliquant les individus, leurs relations, et le territoire dans lequel ils vivent par la promotion de valeurs individuelles et collectives, notamment l'échange, les capacités et l'autonomie<sup>13</sup>.

Commençons par le développement de l'échange par rapport à l'accumulation ; la sortie du consumérisme fondé sur la satisfaction des désirs ; ou encore, la libération de filières complémentaires pour satisfaire les besoins humains. En effet, sans retour à une certaine sobriété, et notamment une primauté de la satisfaction des besoins face à l'exacerbation des désirs, on voit difficilement comment inverser la courbe de la prédation des ressources environnementales. Or un tel processus nécessite de fait une révolution des imaginaires ; celle-ci n'est d'ailleurs pas nécessairement antérieure à un changement des pratiques, mais peut s'en nourrir, et réciproquement. La proximité dans l'échange joue un rôle clairement central dans un tel processus. Toutes les réflexions citées plus haut, la taille humaine, le rôle du binôme territoire-filière, la réflexion sur le type et la place du travail et du temps qu'on lui consacre dans la société, constituent dans ce contexte autant de lignes d'action dont l'un des points focaux porte sur la proximité dans l'échange, et le second sur le rôle actuel de la monnaie et du crédit comme outil d'accumulation.

La seconde ligne d'action concerne la mise en œuvre d'une forme de justice basée sur l'augmentation des capacités et l'accès aux droits fondamentaux pour tous. Cette piste est moins immédiatement évidente, mais il ne fait guère de doute que la réalisation du potentiel de chacun devrait être l'un des objectifs d'une société durable, ne serait-ce que d'un point de vue rationaliste de la meilleure utilisation du potentiel humain, et également de la pérennité de la société elle-même : quelle meilleure garantie de durabilité, à la lumière de l'histoire, que celle offertes par l'émancipation des individus dans un équilibre entre valeurs individuelles et collectives ? Sans sous-estimer, évidemment, la difficulté liée à l'instabilité intrinsèque de cet équilibre.

La dernière ligne d'action porte sur un retour à une autonomie raisonnable des besoins. Cette nécessité d'autonomie traverse régulièrement les civilisations lorsque les échanges destinés à satisfaire les besoins de base riment avec fragilité ou dépendance. Elle est évidence chez les Grecs antiques, pour qui l'autonomie est la condition de la liberté. Beaucoup plus proche de nous, elle ressurgit politiquement dans les discours actuels d'indépendance énergétique dont la source contemporaine française remonte à de Gaulle, ou encore au travers de la question de la sécurité alimentaire. Elle trouve une traduction économique récente chez Tim Jackson<sup>14</sup> qui défend l'idée d'une économie durable (résiliente) capable de résister aux chocs exogènes et d'éviter les contradictions internes, sources de chaos durant les périodes de récession.

---

<sup>13</sup> Le lien entre ces valeurs et les problématiques durabilité précédemment énoncées est relativement intuitif, mais mériterait une discussion critique qui dépasse le cadre de cet article. Ici encore, l'objectif premier est d'illustrer une démarche plus que dans fournir un argumentaire conceptuel détaillé.

<sup>14</sup> Tim Jackson, *ibid*, p146.

Une fois un panorama des principales valeurs associées à la durabilité ébauché comme nous venons de le faire à titre d'illustration, la question posée est de cerner dans quelle mesure ces valeurs peuvent être portées par une monnaie alternative, et comment. Pour atteindre cet objectif, rappelons-le, il est nécessaire de clarifier au préalable ce que sont les fonctions et valeurs portées par une monnaie, et la façon dont ces fonctions et valeurs sont liées aux leviers monétaires que l'on peut mettre en place. Il s'agit donc de définir les caractéristiques techniques d'une monnaie alternative et d'identifier les différences de fonctionnement d'une telle monnaie par rapport au fonctionnement monétaire, bancaire et financier traditionnels. Les échecs de certaines tentatives de monnaies alternatives montrent la nécessité d'identifier les points, variables ou indices clés permettant d'assurer l'adéquation entre le fonctionnement réel de la monnaie et du crédit alternatifs mis en place et les objectifs fixés au départ.

Ce dernier point soulève une question importante, puisqu'il relève de questions de suivi et de contrôle : la monnaie doit-elle être un objet démocratique ?

Tous les régimes politiques, que l'on peut caractériser notamment dans la classification aristotélicienne, à travers ceux qui décident et ceux dans l'intérêt desquels les décisions sont prises, sont en mesure d'utiliser des monnaies alternatives pour la consolidation du régime en question. La position de principe à adopter de ce fait par rapport au contrôle de la monnaie relève donc d'un choix cohérent avec le type de régime en vigueur, et non d'une nécessité consubstantielle à l'objet monétaire : la monnaie alternative n'est pas nécessairement, par nature, démocratique.

Néanmoins, nous nous situons volontairement ici dans un contexte démocratique, où la participation directe ou indirecte de tous à la mise en œuvre et la définition de la vie bonne est un élément essentiel comme moyen et fin pour atteindre ce but. Dans cette perspective, la monnaie alternative a vocation à servir une économie solidaire ; notons à ce sujet<sup>15</sup> que « la question principale posée à l'économie solidaire n'est ni technique, ni économique ni même financière. Elle est celle des conditions de possibilité d'une démocratie associationniste viable et durable. »

Dans ce contexte, l'objet monnaie, sa puissance et sa gestion doivent faire l'objet de choix collectifs. Aussi de nombreuses questions se posent, que l'on peut regrouper sous deux grands thèmes :

- Quelle doit être la "charte" de fonctionnement de l'institution gérant la monnaie alternative ?
- Quelles structures peuvent favoriser, si ce n'est garantir, non seulement le fonctionnement démocratique de cette institution, mais plus largement l'équilibre élargi des pouvoirs<sup>16</sup> ?

Nous n'examinerons pas ici cet aspect des monnaies alternatives, mais il convient de conserver ce questionnement à l'esprit dans toute tentative de mise en œuvre d'une monnaie locale ou régionale.

## 2 Non-durabilité et dualités monétaires

Venons-en à la monnaie alternative elle-même. L'économie, science sociale par nature est un hybride de techniques et de politique. La fiscalité comme la monnaie est outil à la fois technique et symbolique dans l'imaginaire que véhicule son institution. Notre travail veut montrer comment une

---

<sup>15</sup> Alain Caillé (2005).

<sup>16</sup> L'équilibre exécutif/législatif/judiciaire possède des points aveugles importants qui sont la cause de la dérive oligarchique : au-delà d'une séparation insuffisante entre ces trois pouvoirs, il s'agit de la gestion de l'équilibre public/privé dans la création monétaire, celle de l'équilibre des fonctions d'échange et de thésaurisation de la monnaie, et enfin l'accès à l'éducation et l'information permettant des délibérations après avis informé comme dans les conférences citoyennes prônées par Jacques Testard, par exemple, mais plus généralement par les différents promoteurs des modes de participation et délibération en philosophie politique (voir par exemple Manin, 1985 & 2008 ; Blondiaux et Sintomer, 2002 ; Habermas, 2003 ; Sintomer, 2011).

monnaie alternative, en complément de l'euro, dont la mise en œuvre est locale et rapide, peut aujourd'hui contribuer à desserrer l'étau des raretés pour les plus démunis au niveau d'un territoire, et contribuer également à sa durabilité. Cette possibilité trouve sa source dans les dualités que véhicule toute monnaie : une monnaie est un outil à multiples doubles tranchants, qui peuvent être utilisés dans des directions contraires en fonction des règles et caractéristiques qu'on lui confère.

L'*hubris*, la démesure, s'est emparée de notre société dans tous les domaines. C'est d'elle pourtant que les tragédies grecques voulaient prévenir la société. La cité démocratique d'Athènes n'est pas compatible pour Aristote avec la logique d'accumulation de la chrématistique. La monnaie, l'économie ne se conçoit que dans la visée de l'autonomie et du juste échange. Polanyi<sup>17</sup> défend que « l'idée qu'on puisse rendre universelle la motivation du profit ne traverse à aucun moment l'esprit de nos ancêtres. Jamais avant le deuxième quart du XIXe siècle les marchés ne tiennent une place autre que subordonnée dans la société...Les relations sociales sont désormais enchâssées dans le système économique alors qu'autrefois le système économique était enchâssé dans les relations sociales. »

La monnaie est un objet dual, sur plusieurs plans. Ce sont ces dualités qui permettent d'en faire soit l'outil de la démesure, soit l'outil de l'équilibre. Ces dualités sont en lien direct avec les trois axes de durabilité esquissés plus haut.

**La monnaie est double : elle sert à l'échange et à l'accumulation. Le dilemme apparait : plus certains l'accumulent, moins elle est disponible pour l'échange dans une société sans croissance.**

Ce dilemme est pratiquement tautologique : dans une société où la masse monétaire dépend du niveau des échanges et où les échanges ne croissent pas en volume<sup>18</sup>, l'accumulation à long terme est préjudiciable à l'échange. Au Moyen-Age, les prêts avec intérêts étaient moralement condamnés pour cette raison. Réciproquement, l'une des motivations des discours sur le nécessaire retour de la croissance économique est précisément de permettre la poursuite de l'accumulation capitalistique sans pour autant limiter l'échange.

Néanmoins, l'accumulation a plusieurs faces, liées aux différents usages que l'on peut faire de l'épargne. Une partie de l'épargne sert à lisser les dépenses (épargne de liquidité) ou à payer des dépenses exceptionnelles ou imprévues (épargne de précaution). Un autre usage socialement utile de l'épargne (de même que de la création monétaire publique) est de financer des investissements utiles pour la collectivité, ou de financer des entreprises dont l'activité participe à nos objectifs collectifs.

Un certain niveau de réserves monétaires est donc nécessaire au bon fonctionnement de toute société. La difficulté consiste à prévenir l'accumulation spéculative destructrice sans empêcher l'épargne socialement et individuellement utile.

**La monnaie a une autre dualité : elle sert à se procurer le nécessaire et le superflu. De fait, dans une société sans croissance, si elle est trop accumulée par certains, que ce soit pour dans le futur se procurer l'essentiel et/ou le superflu, elle manque pour les plus pauvres pour accéder au nécessaire.**

S'il est aujourd'hui difficile de cerner le nécessaire et le superflu dans une société de relative abondance, le droit d'exister est le nécessaire minimal et le terme employé par Robespierre<sup>19</sup> « Le bon sens, par exemple, indique cette vérité, que les denrées qui ne tiennent pas aux besoins de la vie, peuvent être abandonnées aux spéculations les plus illimitées du commerçant ; la disette momentanée qui peut se faire sentir est toujours un inconvénient supportable [...]. Il n'est pas nécessaire que je puisse acheter de brillantes étoffes ; mais il faut que je sois assez riche pour acheter du pain, pour moi et pour

---

<sup>17</sup> Karl Polanyi, *Our obsolete market mentality*. Commentary, vol III, n°2, 1947, in Polanyi (2002).

<sup>18</sup> Ce qui n'empêche pas un progrès qualitatif ; une société sans croissance n'est pas nécessairement une société stagnante.

<sup>19</sup> Robespierre, *Opinion sur les subsistances*, Prononcé à la Convention le 2 décembre 1792

mes enfants. Le négociant peut bien garder, dans ses magasins, les marchandises que le luxe et la vanité convoitent jusqu'à ce qu'il trouve le moment de les vendre au plus haut prix possible ; mais nul homme n'a le droit d'entasser des monceaux de blé, à côté de son semblable qui meurt de faim. Quel est le premier objet de la société ? C'est de maintenir les droits imprescriptibles de l'homme. Quel est le premier de ces droits ? Celui d'exister. »

Robespierre demande le contrôle des prix. Une monnaie alternative peut-elle être une solution moderne à la question des besoins vitaux ? Il ne s'agit pas d'avoir une vision angélique ou simplificatrice du problème. La réinsertion sociale des plus pauvres est un challenge sociétal considérable et qui ne se réduit pas loin s'en faut à un problème d'ordre économique, même en admettant (ce qui n'est pas en soi évident) qu'une monnaie alternative assortie d'une possibilité de création monétaire *ex nihilo* contrôlée permettrait de fournir, en échange d'un travail pour la collectivité, un revenu minimum décent pour les exclus en l'absence de mécanisme de redistribution approprié dans le contexte économique et social actuel.

Il n'est pas possible ici d'aborder de façon réaliste les problèmes complexes que posent ces questions. Il s'agit simplement de noter que, d'un point de vue strictement économique, une transition en biseau entre le fonctionnement actuel et le fonctionnement durable souhaité est possible grâce à la montée en puissance corrélative à différentes échelles de territoires de monnaies alternatives, dont la vocation n'est pas nécessairement de se substituer complètement à la monnaie existante, mais de suppléer au moins aux déficiences les plus évidentes dans la production, la distribution et la circulation actuelles de la richesse.

#### **La monnaie à une dernière dualité : elle est chemin vers l'autonomie ou forme d'aliénation.**

Une monnaie alternative peut-elle être chemin vers l'autonomie d'une société de semblables comme la nommaient Sieyès et Tocqueville ?

La monnaie européenne est une institution issue du traité de Maastricht. Le sens même de la dynamique démocratique est que l'art de gouverner soit une perpétuelle remise en cause de l'institution, car l'« autonomisation de l'imaginaire dans l'institution entraîne l'autonomisation de l'institution comme telle »<sup>20</sup>. De ce point de vue, la BCE est un aboutissement de cette logique d'autonomisation de l'institution par rapport à la société dont elle émane, et le contrôle démocratique sur la monnaie européenne inexistant de fait. L'autonomisation de l'institution monétaire dans ces conditions conduit de fait à l'aliénation des populations que cette monnaie est censée servir.

La monnaie alternative doit être réfléchi localement et ses règles édictées à la façon des lois athéniennes comme émanation de la volonté de l'assemblée des citoyens réunis. Reformuler la volonté d'un groupe d'égaux de se gouverner soi-même y compris par la gestion de la monnaie, créer une monnaie alternative, c'est aussi affirmer cette volonté d'une monnaie au service de la population. La monnaie européenne du côté des créanciers contre une monnaie locale au service des producteurs renouvelle « la contestation de l'origine transcendante de la loi, l'affirmation du pouvoir instituant de la collectivité [qui] apparaissent dans les luttes politiques de l'Antiquité classique, portées par le *démos* contre les *oligoi*, par la plèbe contre les patriciens. »<sup>21</sup>

Finalement, l'autonomisation porte également sur les territoires et non seulement les individus ou les groupes sociaux, au sens où cette autonomie territoriale est décrite dans nos trois axes de durabilité. Un territoire trop dépendant du reste du monde s'aliène. Il n'est qu'à voir par exemple les dégâts provoqués dans les pays du Sud par les politiques de spécialisation et d'ajustements structurels imposés par la Banque Mondiale d'une part et le FMI de l'autre pour illustrer ce point de façon aussi dramatique

---

<sup>20</sup> Castoriadis, histoire et création, textes philosophiques inédits (1945-1967), 2009, Seuil, p 164.

<sup>21</sup> Castoriadis, histoire et création, textes philosophiques inédits (1945-1967), 2009, Seuil, p 164.



que spectaculaire. Une monnaie alternative peut de ce point de vue fournir un outil d'autonomie des territoires, si les leviers de financement associés peuvent être mobilisés.

Ainsi la triple dualité conduit à un difficile pilotage par la monnaie locale des objectifs écologiques, sociaux et économiques visé sur un territoire. Une unité monétaire créée servira-t-elle l'échange, le nécessaire et l'autonomie et ne se perdra-t-elle pas au contraire dans l'accumulation, le superflu ou l'aliénation ? A l'époque d'Aristote, l'économie apparaît dans la société ; aujourd'hui c'est la société qui doit réapparaître dans l'économie. Même la fixation du juste prix est une question sociale dans le cadre de la monnaie alternative. Une monnaie alternative doit servir à renforcer la communauté du territoire conçu comme un tout et qui peut tout à fait s'apparenter au territoire que constituait les citées antiques grecques. L'autosuffisance<sup>22</sup>, la liberté, la solidarité et le juste prix peuvent être au cœur des valeurs d'un tel territoire. La monnaie locale est, ou devrait être, un outil au service de ces objectifs.

### 3 Fonctions et valeurs de la monnaie

La typologie des monnaies, partie intégrante de la spécification du concept de monnaie (Dupré, 2014 et Dupré et Longaretti, 2015), permet de montrer que seules, du moins tant que les principes de fonctionnement des monnaies officielles restent inchangés, les monnaies alternatives, en complément ou non de monnaies actuelles, permettent de défendre les valeurs de la société souhaitées dans une perspective de durabilité. Non seulement elles ouvrent de nouveaux possibles et contribuent à l'adaptation de la poursuite des finalités dans un monde en partie imprévisible, mais aussi elles retrouvent la vocation historique de la monnaie qui affirme des valeurs avant de servir la pratique des échanges.

Un certain nombre de typologies monétaires ont déjà été proposées dans la littérature. Par exemple, concernant les monnaies locales ou complémentaires, Jérôme Blanc (2009) organise les monnaies suivant deux axes : le premier repère si le projet monétaire vise en premier lieu un territoire, une communauté ou l'activité économique ; le second axe qualifie la monnaie en fonction de l'espace visé, de son objectif et de ses principes directeurs. Bernard Lietaer et Margret Kennedy (2008) proposent une classification des monnaies régionales selon les objectifs (économiques, sociaux, environnementaux), les formes et supports monétaires, les fonctions, les modes de création et les moyens de financement. La typologie visée ici porte plutôt sur les fonctions et valeurs de la monnaie, de façon à articuler les monnaies par rapport aux axes de durabilité préalablement esquissés (échange, capacité et autonomie). Une typologie adaptée vise en effet à rendre effectivement plus intelligibles nos intuitions sur la nature de la monnaie.

Il convient de décrire les mondes dans lesquels différents groupes cherchent à agir par l'utilisation de ces monnaies. Le même échange peut être réalisé par le biais de deux monnaies différentes, comme une même monnaie peut générer des échanges profondément différents. Les personnes qui échangent des bitcoins et ceux qui échangent des sols de Toulouse ont des modes de vie, des façons de penser et de voir le monde profondément différentes.

#### 3.1 Une proposition de typologie monétaire

L'approche typologique adoptée se base sur les fonctions et valeurs de la monnaie. Bien que les fonctions de la monnaie ne capturent pas la diversité du fait monétaire, ni sur un plan pratique, ni sur un plan théorique, cette caractérisation suffit pour notre objectif, au prix de quelques ajouts aux fonctions traditionnelles de la monnaie.

---

<sup>22</sup> Sans bien sûr de nos jours viser une véritable autarcie, même si les degrés d'autonomie possibles sont très divers.

L'objectif de cette typologie est de fournir une grille de lecture des monnaies par rapport aux questions de durabilité. De ce fait, les valeurs retenues pour la caractérisation des monnaies sont liées à la question de la durabilité. Néanmoins, la typologie proposée n'a pas vocation à être sélective ou orientée sur l'axe des valeurs collectives par rapport aux valeurs individuelles.

Dans cette perspective, nous ajoutons aux fonctions traditionnelles de la monnaie que sont échange et réserve (accumulation ou épargne), celle de la spéculation, qui joue un rôle prédominant dans nos sociétés modernes. Notons que la fonction de réserve est directement liée aux questions de financement et de dette, avec ou sans création monétaire, de même qu'à la fiscalité.

Les valeurs ont été regroupées en politiques et sociales d'une part, et écologique de l'autre. Pour les premières, nous proposons la classification suivante :

- La monnaie comme bien commun. Gaël Giraud (2013) précise que la nécessité économique des deux leviers financiers principaux mériterait d'en faire des communs : « la liquidité et le crédit devraient être organisés à la manière de communs »<sup>23</sup>.
- La rémunération juste du travail suivant que celle-ci est influencée ou non par les utilisateurs de la monnaie, dans un sens lié à l'utilité sociale réelle du travail rendu (utilité étant ici entendu dans un sens non utilitariste).
- Le lien social si la création de lien social est incitée par la communauté utilisatrice de la monnaie. Une monnaie d'échange et créatrice de lien social. Une monnaie tournée vers la spéculation est au contraire déstructurante pour la société.
- La résilience du territoire lorsque celui-ci est un objectif de pilotage de la monnaie
- La liberté de création lorsque la libre entreprise est favorisée par une monnaie qui ne cherche pas à conditionner des productions et modes de production contraires aux objectifs de durabilité. Il peut s'agir de création artistique comme de création de richesse économique.
- La liberté de propriété. Celle-ci peut être contraire ou conforme aux objectifs de durabilité, selon les usages et la législation en vigueur.

Nous définissons également trois types de valeurs écologiques (mais que l'on peut aussi entendre comme sociales, au moins partiellement) :

- Production écologiquement et socialement responsable
- Consommation écologiquement et socialement responsable
- Ecologie territoriale, notamment sur deux aspects : développement de filières complémentaires écologiques et réduction des impacts sur les écosystèmes et les services qu'ils rendent à la société. Cette valeur environnementale a un lien naturel avec la valeur sociétale de résilience du territoire.

Il convient de noter que ce choix de valeur est orienté par la préférence donnée à la durabilité sociale et environnementale. Néanmoins, il ne s'agit pas spécifiquement de nier toute valeur individuelle, telle que la liberté d'entreprise, par exemple. Les monnaies alternatives à vocation sociale et environnementale ne sont pas nécessairement traversées par les clivages politiques et idéologiques traditionnels et non seulement peuvent mais devraient de ce fait s'adresser à l'ensemble de la population d'un territoire. Pour cette raison, on peut être amené à étendre ou modifier la liste des valeurs retenues dans notre typologie. Néanmoins, des choix devront toujours être opérés pour réduire les dualités de l'objet monnaie — ce qui suppose bien sûr au préalable que la durabilité soit un objectif partagé sur le territoire, ou du moins un objectif de plus en plus partagé avec l'extension de l'usage d'une monnaie alternative.

---

<sup>23</sup> Gaël Giraud (2013), p 143

Les valeurs citées ont été choisies en fonction de leur articulation avec les trois axes principaux de durabilité précédemment identifiés. Le tableau suivant explicite cette articulation :

**Axes de durabilité et valeurs**

Echange	Capabilités	Autonomie
Production responsable Consommation responsable	Rémunération du travail Lien social Liberté de création	Monnaie comme bien commun Résilience territoriale Ecologie territoriale

Finalement, nous présentons dans le tableau qui suit une analyse de quelques monnaies emblématiques au crible de cette typologie.

### Typologie de quelques monnaies

FONCTIONS	Critères		Bitcoin <sup>24</sup>	SEL <sup>25</sup>	Sol violette <sup>26</sup>	Euro <sup>27</sup>
FONCTIONS	Echange		oui	oui	oui	oui
		Valorisation	positive	positive	positive	positive
	Accumulation / Epargne / Financement		oui	oui	oui	oui
		Valorisation	positive	négative	neutre	positive
	Moyen de paiement		oui	oui	oui	oui
		Valorisation	positive	neutre	neutre	positive
	Spéculation		oui	non	non	oui
		Valorisation	positive	négative	négative	neutre
VALEURS politiques et sociales	Monnaie comme bien commun		non	oui	oui	discutable
		Valorisation	négative	positive	positive	positive
	Rémunération juste du travail		non	oui	oui	non
		Valorisation	neutre	positive	positive	neutre
	Lien social		non	oui	oui	oui
		Valorisation	neutre	positive	positive	neutre
	Liberté de création		non	oui	oui	oui
		Valorisation	neutre	positive	positive	neutre
	Liberté de propriété		oui	oui	oui	oui
		Valorisation	positive	négative	négative	positive
Résilience territoire		non	oui	oui	faible	
	Valorisation	neutre	positive	positive	positive	
VALEURS écologiques	Consommation responsable		non	non	oui	Non
		Valorisation	négative	positive	positive	neutre
	Ecologie territoriale		non	non	oui	non
		Valorisation	neutre	positive	positive	neutre
	Production responsable		non	non	oui	non
		Valorisation	négative	positive	positive	neutre

<sup>24</sup>Le bitcoin favorise les échanges, y compris les produits illicites. Il est moyen de paiement en Allemagne mais est interdit en Chine et en Russie.

<sup>25</sup>Un Système d'Echange Local (SEL) favorise l'utilisation des temps accumulés. L'échange de temps de travail est à parité pour permettre une vie digne. Dans une certaine limite, le demandeur d'un premier service crée la monnaie mais dans la philosophie du fonctionnement, ce seigneurage a vocation à être rendu à la communauté par équilibre de son solde au départ du participant.

<sup>26</sup>Le Sol est une monnaie locale. Les monnaies locales orientent la production suivant des critères écologiques et sociaux (charte, territorialité etc.). Ces monnaies favorisent la résilience du territoire. Le Wir est un exemple historique d'une monnaie territoriale ayant permis le maintien d'activités économiques locales malgré la crise de 1929. Une répartition capital/travail des profits des entreprises adhérentes à la monnaie doit permettre d'éviter la violence des cycles économiques.

<sup>27</sup>L'Euro est une monnaie créée par la BCE dont la destination du seigneurage est devenu un enjeu majeur suite à la crise de 2008 (banques privées principalement). L'interdiction de la création monétaire pour le financement des états par la Banque Centrale Européenne et le financement de la dette publique par les banques privées est au cœur d'une controverse entre économistes.

## 4 Des bons et mauvais usages de la monnaie et du crédit dans une perspective de durabilité

Les valeurs que peut porter une monnaie alternative sont une promesse qu'il convient de concrétiser. Elles ne suffisent pas à rendre opérante la transformation du monde sans que certains leviers techniques soient actionnés et d'autres bloqués. Il convient de noter au préalable et de façon générale que les leviers dont nous parlons ici relèvent de deux instances distinctes : soit l'autorité ou la structure gérant la monnaie, soit l'autorité territoriale concernée.

Par exemple, il est bien connu que l'outil le plus efficace pour généraliser l'usage d'une monnaie est l'impôt : tout impôt ou taxe payable dans une monnaie donnée et s'appliquant à tout ou partie de la population va créer une demande globale rapide pour cette monnaie, et donc forcer son usage et sa circulation<sup>28</sup>. Cet outil ne relève pas de l'institution monétaire (Banque Centrale dans le cas d'un pays) mais du pouvoir législatif et exécutif, même si, dans le cas d'un Etat, il y a un lien organique fort entre l'institution monétaire et le Trésor public.

### 4.1 Exigence de rentabilité et non-durabilité

Pour situer plus précisément notre propos sur les leviers d'action de la monnaie ou liés à la monnaie (quelle que soit l'autorité responsable de leur mise en place), il convient au préalable de qualifier les principaux verrouillages de non-durabilité liés au fait que la quasi-totalité de la monnaie en circulation de nos jours est une monnaie d'endettement et assujettie à une exigence de rentabilité, elle-même renforcée par des exigences de rentabilité et de plus-values actionnariales. Ces exigences de rentabilité ont deux effets adverses majeurs en termes de durabilité :

- Destruction environnementale. Celle-ci est directe par la croissance imposée de l'activité économique et indirecte par la fuite en avant technologique qui induit une extension du levier de généralisation des raretés.
- Destruction sociale via la réduction des coûts humains de production (salaire horaire et/ou nombre d'employés).

Dans les années 70, le premier canal de destruction était pratiquement le seul à l'œuvre dans les pays industrialisés<sup>29</sup>. Au cours des 30 dernières années, la situation s'est dégradée et de fait on assiste maintenant à une destruction sur les deux fronts.

Plusieurs mécanismes sont en jeu dans le lien entre croissance et exigence de rentabilité monétaire, et ils se renforcent mutuellement. Il est utile de rappeler ici les plus importants. Lorsque la masse monétaire est dominée par le crédit, comme c'est le cas de nos jours, la diminution de l'endettement produit mécaniquement une réduction de liquidité par destruction de la masse monétaire. Une telle occurrence conduit à une stagnation et une récession potentiellement catastrophiques, la masse monétaire disponible pour les échanges diminuant avec le désendettement. Sans modification du système monétaire, la seule façon d'éviter ce problème est au minimum de maintenir le niveau d'emprunt, et donc le niveau d'endettement.

Par ailleurs, de nombreux partisans du retour à la souveraineté de la puissance publique en matière de création monétaire argumentent qu'un maintien du statu quo n'est en lui-même pas suffisant : la monnaie nécessaire au paiement des intérêts de la dette n'est pas créée en même temps que la dette elle-même. Si les banques remettaient en circulation la totalité de l'argent dégagé, on

---

<sup>28</sup> Au XIX<sup>ème</sup> siècle, l'Empire Britannique a par exemple utilisé cette technique pour restructurer entièrement les échanges économiques du futur Ghana à son propre avantage, en imposant un impôt modique (*hut tax*) payable uniquement en shilling.

<sup>29</sup> De ce point de vue, le capitalisme, associé aux politiques de redistribution de l'Etat providence, est bien une façon d'acheter la paix sociale au prix de la destruction environnementale.

pourrait considérer que l'intérêt (même excessif) de la dette, est un coût du service et n'empêche pas une économie sans croissance<sup>30</sup>. Ce n'est pas le cas : une partie de l'intérêt de la dette n'est pas recyclée dans l'économie mais capitalisée par les prêteurs, entre autres pour augmenter leurs capacités de crédit futures. Dans une économie où la vitesse de circulation monétaire est pratiquement constante (ce qui est le cas des économies industrialisées contemporaines<sup>31</sup>), il est nécessaire d'augmenter la masse monétaire et donc, la quantité d'emprunts pour faire face à ce déficit monétaire. Cet argument, très présent dans certains milieux, semble ne pas avoir attiré l'attention de la communauté académique, à l'exception d'un article de Biswanger<sup>32</sup> qui a développé un modèle en ce sens. Cet auteur souligne aussi que dans un tel contexte les besoins en financement d'investissement agrégés du secteur productif ne peuvent être satisfaits que par une spirale d'endettement croissante du secteur productif, générée par le coût de la création monétaire et la captation d'une partie des produits de ce coût à des fins non productives.

Cette croissance des coûts de production peut être absorbée de trois façons : soit par une augmentation des prix (inflation<sup>33</sup>), soit par une augmentation des débouchés (augmentation de l'activité et donc du PIB), soit par une compression des coûts de production (réduction de la masse salariale). La stabilité monétaire étant inscrite de fait dans les politiques publiques des pays occidentaux, la première voie est prohibée ou du moins limitée dans les économies occidentales contemporaines, indépendamment de l'existence ou non de processus inflationnistes éventuellement liés à l'augmentation de la masse monétaire en période de croissance nulle ou atone. Dans les deux derniers cas, la compétitivité technologique joue un rôle majeur, soit pour augmenter la capacité de production à coûts salariaux constants, soit pour réduire la masse salariale en substituant du capital technologique au capital humain ; par ailleurs, on assiste dans tous les pays occidentaux à une déréglementation du droit du travail dont le principal effet (sinon le premier objectif) est bien de réduire les coûts salariaux horaires et donc la masse salariale.

On peut noter également que la croissance des économies occidentales ne cesse de se réduire depuis plusieurs décennies, notamment du fait de l'augmentation des raretés<sup>34</sup>. En conséquence, la captation du produit de la dette conduit dans ces conditions à une concentration de la richesse qui en retour participe à la destruction du tissu social. On note ainsi un retour à des inégalités de revenus et de patrimoine à l'intérieur de pays occidentaux qui ne s'étaient plus observés depuis plus d'une centaine d'années<sup>35</sup>, et un recul considérable des valeurs de justice, de respect et d'équité qui sont au fondement du projet démocratique moderne<sup>36</sup>.

L'exigence de rentabilité actionnariale renforce ces tendances, là aussi par plusieurs mécanismes. On peut en citer, parmi les plus communs et les plus destructeurs :

---

<sup>30</sup> C'est le point de vue habituel des théories de croissance endogène.

<sup>31</sup> Sur le long terme, et en moyennant les effets de variation de la vitesse de circulation liés aux cycles et aux bulles spéculatives. La récurrence fréquente de bulles depuis 20 ou 30 ans peut cependant amener à questionner la pertinence de telles moyennes de long terme.

<sup>32</sup> Biswanger (2009).

<sup>33</sup> Si les conséquences inflationnistes de l'augmentation de la masse monétaire à niveau de production et d'échange constants sont douteuses sur le court terme, l'augmentation mécanique des prix sur le long terme semble difficile à éviter. Mais là aussi, ce point peut faire débat, notamment dans une conjoncture où les moyennes de long terme semblent de moins de pertinence par rapport à l'ampleur des fluctuations de court ou moyen terme.

<sup>34</sup> Il est évidemment beaucoup plus facile de faire croître de 3% par an une économie dont la taille induit des flux de prélèvements de ressources faibles sur l'environnement que d'une économie dont la taille implique des rythmes de prélèvements très importants par rapport aux ressources disponibles, renouvelables ou non.

<sup>35</sup> Thomas Picketty (2013).

<sup>36</sup> Pierre Rosanvallon (2011)

- Hedge funds. Dans ce type de structure, l'actif de l'entreprise est équilibré par une part actionnariale très faible et un recours à l'endettement très fort. L'utilité de ce genre de structure se comprend dès lors que l'on compare les produits de l'entreprise aux charges de remboursement de la dette : tant que le taux de rendement de l'actif est supérieur au taux d'intérêt de l'endettement, les bénéfices distribués aux actionnaires sont positifs, et d'autant plus grands en taux de rendement, que la masse actionnariale est faible par rapport à l'endettement : à la limite, la masse actionnariale est nulle, et comme la différence entre produits nets et dette est finie, le rendement de cette masse actionnariale est infini. On peut ainsi créer des retours sur investissements très importants pour les actionnaires, mais au prix d'une fragilité très grande de l'entreprise : dès que la perte de valeur de l'actif dépasse le capital des actionnaires, la structure est en faillite. Or plus la part actionnariale est faible, plus la probabilité de faillite est importante. Contrairement à une structure actionnariale « normale », les actionnaires n'ont pas intérêt à cibler la survie de la structure, la valeur du capital étant faible voire négligeable devant les bénéfices permis par le levier d'endettement.
- Private equity fund. Il s'agit d'un mécanisme similaire où cette fois-ci la mise de fond initiale démultipliée par un fort levier d'endettement permet de racheter une entreprise, la restructurer et la revendre avec plus-value. Là encore, le levier d'endettement permet des retours sur investissements très importants en pourcentage. Les entreprises concernées ne sortent pas nécessairement indemnes de ce processus puisque la trésorerie et l'investissement sont sacrifiés pour honorer la dette ayant permis le rachat même de l'entreprise.
- Plus-values actionnariales. Il ne s'agit plus là de chercher à maximiser les dividendes des actions mais la différence de cours entre l'achat et la revente. L'exigence de rentabilité est ici plus directe : la valeur de l'action augmente si et seulement si les produits de l'activité augmentent entre la date d'achat et de revente de l'action, soit par augmentation des débouchés, soit par réduction des coûts salariaux.

Tous ces processus sont bien sûr la conséquence de la transition d'un capitalisme industriel vers un capitalisme financier ; la pérennité économique de long terme de l'activité est sacrifiée au profit de flux financiers immédiats vers les actionnaires et les créanciers.

Ce bref rappel souligne de façon très directe les principaux mécanismes monétaires et financiers à bloquer dans une perspective de durabilité. Nous en avons relevé quatre :

- **Empêcher une création monétaire qui condamne à la croissance.** De nombreuses civilisations ont vécu sans exiger une hausse du PIB de 3% par an. Mais notre civilisation mondiale moderne n'a jamais expérimenté, selon l'effet Minsky (2008) que des périodes de croissance ou de traumatisme (deux guerres mondiales et les crises de 1929 et 2008). La conjonction de ressources abondantes par rapport à leur utilisation et d'un progrès technique extraordinaire a permis ce fonctionnement. Il existe maintenant au niveau mondial un goulet d'étranglement : trop de ressources initialement abondantes sont en passe de devenir des raretés (Brown, 2003), (Meadows et al, 2004), (Dupré et Griffon, 2008). La croissance mondiale est condamnée et cela nous concerne tous et à bref échéance.
- **Ne pas asservir la monnaie au seul bénéfice des financiers et dans une moindre mesure maintenant, des producteurs,** poussant de plus en plus de gens dans le chômage de longue durée et/ou dans l'indigence. Que peut faire un territoire pour ceux sans logement, sans nourriture, sans chauffage ? Au minimum un pas de géant, permettre aux plus démunis de ne pas passer de la pauvreté à la misère (Rahnema, 2003). C'est un défi pratiquement

insurmontable sans un outil redéfinissant à terme les normes d'utilité sociale au travers d'une valorisation différente des types d'activité.

- **Empêcher un recours massif au crédit à taux fixe pour financer les entreprises. En utilisant massivement le financement par des créanciers, les financiers, pour servir les actionnaires, fabriquent des bombes à risque**, comme on l'a illustré dans le cas des hedge funds et private equity funds.
- **Empêcher la course à la plus-value des actions des entreprises.** Les gains de productivité liés aux progrès technologiques et à la meilleure organisation du travail peuvent être partagés entre les actionnaires et salariés avec une faible imposition. Mais les gains réalisés par une diminution du salaire horaire ou d'autres avantages des salariés conduisent mécaniquement, avec un effet cliquet, à une exploitation de plus en plus radicale des employés.

Face à ces quatre impératifs de durabilité sociétale et environnementale, les leviers les plus évidents sont en général contraires à la législation française ou internationale :

- Plafonner (ou taxer de façon dissuasive au-delà d'une certaine limite) la capitalisation des intérêts bancaires est une mesure de bon sens dans une économie sans croissance, de même qu'un retour aux modes d'encadrement des volumes de crédit (par rapport à la monnaie permanente fournie par l'Etat) qui prévalaient jusqu'au début des années 80.
- alternativement, il a souvent été proposé<sup>37</sup> d'imposer 100% de réserves fractionnaires aux organismes bancaire, mais la question de l'interdiction stricte ou non de la création monétaire bancaire privée par rapport à un encadrement plus contraignant fait débat, y compris dans une société sans croissance.
- Limiter drastiquement le levier d'endettement de mécanismes de types hedge fund et private equity fund, ainsi que de l'ensemble des produits financiers « innovants » pernicieux qui ont envahi la sphère financière au cours des trente dernières années.
- Taxation dissuasive des plus-values sur les ventes d'action.

Non seulement ces leviers sont contraires aux volontés politiques inspirées de la pensée dominante, mais sauf exception ils ne peuvent pas être mise en œuvre au travers d'une monnaie alternative. Néanmoins, le cadre législatif peut être amené à évoluer, et par ailleurs, cette restriction ne s'applique pas de la même façon à tous les pays. De fait, il est important de faire entrer ces leviers dans un cadre général d'analyse de la pertinence des monnaies alternatives du point de vue de la durabilité, même si en pratique les changements réglementaires sont l'objet d'un long combat.

## 4.2 Leviers, durabilité et circulation monétaire

Il est utile de cribler les leviers pertinents d'une monnaie alternative selon différents filtres :

- Premier axe : les fonctions monétaires, et notamment les questions d'échange, d'une part et d'épargne et de financement des activités nécessaires à la durabilité du territoire de l'autre.
- Second axe : les valeurs portées par la monnaie, selon la discussion de la section précédente.
- Troisième axe : les structures capables de mettre en œuvre les leviers. Elles ne sont que de deux types : les structures directement liées à la monnaie alternative elle-même, qui comportent à la fois l'organisme de portage du projet de monnaie alternative<sup>38</sup> et les organismes bancaires officiels partenaires du projet, et d'autre part les organismes publics pouvant mettre en action certains de ces leviers<sup>39</sup>.

---

<sup>37</sup> Fisher (1936) ; Allais (1990).

<sup>38</sup> Par exemple une association ou une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) dans le cadre français.

<sup>39</sup> Par exemple, les subventions ou prestations de services publics peuvent être réglées en monnaie alternative.



Cette discussion est organisée suivant le premier axe, après un examen de la question de la circulation monétaire. Un tableau récapitulera les leviers discutés ici et leur pertinence par rapport aux fonctions et aux valeurs de la typologie précédente.

#### 4.2.1 La fermeture du circuit monétaire

La circulation monétaire constitue un problème en soit. Cette question ne se pose pas pour la monnaie légale, pour laquelle le circuit monétaire existe de fait, creusé par le sillon de l'histoire, et la confiance dans la monnaie est liée en grande partie à la confiance dans la garantie de l'Etat. Mais cette question est bien sûr centrale pour une monnaie alternative, et présente deux aspects complémentaires : d'une part la nature et le nombre des différentes boucles de circulation monétaire présentes sur le territoire et qui sont susceptibles d'utiliser une monnaie alternative pour une fraction des échanges au moins, et d'autre part la proportion d'échanges dans ces différents circuits qui sont effectués en monnaie alternative.

Par ailleurs, l'ampleur de l'usage de la monnaie est également un indicateur de son utilité. Néanmoins, sur ce dernier point, il convient de garder en tête que cet indicateur d'impact n'est que partiel : la présence d'une monnaie alternative peut aussi amplifier les échanges en monnaie légale visant la production et la consommation responsables, par l'effet d'entraînement de la valeur d'exemple. De ce point de vue, mesurer l'impact de la monnaie alternative par la seule fraction des échanges effectués avec cette monnaie est réducteur.

La question de la fermeture des circuits monétaires alternatifs est essentielle : si la monnaie mise en circulation ne parvient pas à revenir à sa source, les détenteurs de monnaie en bout de chaîne convertissent nécessairement la monnaie alternative en monnaie légale. De ce fait, l'utilité de la monnaie alternative dans la promotion efficace des échanges responsables et de l'autonomie visée est grandement réduite, la fuite monétaire étant très importante.

La complémentarité de trois types d'acteur est critique face à cette question de fermeture du circuit monétaire : les habitants sont visés par la consommation responsable, les entreprises, commerces et artisans par la production de biens et services responsables, et finalement les collectivités locales peuvent constituer à la fois une « source » et un « puits » universel de monnaie alternative sur le territoire : source parce qu'elles ont la possibilité de verser une partie des salaires, subventions et aides qu'elles gèrent en monnaie alternative ; puits parce qu'elles peuvent depuis la nouvelle loi sur l'économie sociale et solidaire fournir des prestations de service payables en monnaie alternative, voire collecter les impôts locaux sous cette forme ; universel parce que leur action concerne l'ensemble de la population, habitants comme producteurs.

En pratique, pour chaque territoire, une analyse *a priori* des circuits possibles et de leur importance est nécessaire en amont de tout projet de monnaie alternative, se basant non seulement sur les caractéristiques du territoire, mais sur les retours d'expérience d'autres monnaies alternatives. Cette analyse doit mettre en évidence les circuits fermés présents sur le territoire, ou à défaut les opportunités les plus facilement atteignables de fermeture par des incitations appropriées soit du côté de la consommation responsable, soit du côté de la production responsable, la collectivité territoriale concernée étant par hypothèse ici prête à jouer son rôle de nœud universel du réseau monétaire. Deux types de leviers sont *a priori* pertinents pour remplir ce rôle incitateur : les leviers d'échange, et les leviers de financement ; tous les deux concernent à la fois les producteurs et les consommateurs.

#### 4.2.2 Leviers d'échange

Notons pour commencer que la création monétaire directe est un outil puissant dont pourrait disposer un territoire ou une collectivité territoriale, s'il est utilisé dans des conditions strictes de contrôle de la masse monétaire mise en circulation. Elle permettrait par exemple d'abonder à un montant conséquent d'aides sociales aux plus pauvres qui non seulement remplirait des objectifs sociaux évidents, mais fournirait de plus en effet de levier considérable pour le développement de la production

et de la consommation responsables via les échanges de produits et services courants, une fois les circuits pertinents de fourniture de biens et services suffisamment développés sur le territoire. Il s'agirait ici d'une création monétaire initiale, destinée à compenser les manques de la redistribution de la richesse liée aux politiques nationales et locales existantes. Dans la mesure où la collectivité territoriale joue bien son rôle de nœud universel, la circulation monétaire suffirait alors en grande partie sinon en totalité à entretenir ce soutien aux plus pauvres ; clairement, le paiement des taxes et impôts territoriaux en monnaie alternative serait l'un des moyens privilégiés pour renforcer dans de très larges proportions ce rôle de nœud universel de la collectivité territoriale.

En l'absence de possibilité de création monétaire ou de perceptions d'impôts en monnaie alternative, plusieurs leviers plus traditionnels peuvent être mis en œuvre pour favoriser l'usage de la monnaie alternative. Les plus fréquemment utilisés sont la fonte<sup>40</sup> et la taxe de conversion<sup>41</sup>, qui par ailleurs ont l'avantage de fournir une ressource pour la structure de gestion de la monnaie alternative. La fonte est clairement un incitateur à l'échange (son rôle sur l'épargne est examiné plus loin). La taxe de conversion est un frein à la fuite hors du circuit monétaire alternatif, et donc une incitation au renforcement de ce circuit.

Finalement une ristourne peut être consentie à l'achat si celui-ci est fait en monnaie alternative par rapport à un achat en monnaie légale<sup>42</sup>. L'intérêt pour le client est évident. L'intérêt pour le vendeur ou le producteur l'est moins, au-delà de l'argumentaire fréquemment avancé de fidélisation de la clientèle, voire d'attraction d'une clientèle nouvelle du fait des valeurs partagées véhiculées par la monnaie. Néanmoins, ce mécanisme de ristourne peut facilement compenser l'inconvénient de la fonte monétaire s'il est suffisamment généralisé.

En eux-mêmes, ces mécanismes légaux ne suffisent pas, notamment pour les vendeurs ; il faut envisager des mécanismes incitatifs plus motivants, qui font appel aux possibilités de financement en monnaie alternative, et seront décrits dans la section suivante.

### 4.2.3 Leviers de financement

Elargir suffisamment à terme le périmètre de la circulation monétaire dans une perspective de durabilité ne peut se faire que par une incitation particulière au développement de certaines activités sur le territoire, via le crédit aux commerces et aux entreprises. Par ailleurs, ce genre de crédit est l'outil le plus efficace pour substituer des modes de production destructeurs à des modes de production vertueux.

Les modes de financement alternatif de ces activités vont s'avérer attractifs pour les producteurs de biens et services s'ils ne sont pas assujettis à des contraintes de rentabilité de l'activité, mais plus modestement s'ils ne dépendent que de la viabilité de l'activité — à laquelle un financement par le crédit peut par ailleurs contribuer, rendant la transition à la durabilité en quelque sorte auto-réalisatrice, au moins partiellement. Le crédit peut également constituer une incitation forte à l'usage de la monnaie alternative si par ailleurs il apporte des réponses plus adaptées que celles fournies par les organismes de crédit traditionnel aux besoins récurrents de trésorerie auxquels doivent faire face les petites ou très entreprises, qui constituent l'essentiel du tissu productif des territoires.

Finalement, par rapport à une banque traditionnelle, le crédit alternatif pourrait peut-être à terme bénéficier d'une autre forme d'attractivité (selon l'évolution du cadre législatif) via la mise en place des

---

<sup>40</sup> Perte régulière de la valeur de la monnaie si elle n'est pas utilisée. Des taux de fonte de 2% tous les 6 mois sont fréquemment appliqués.

<sup>41</sup> La conversion de monnaie légale vers la monnaie alternative peut se faire à un taux de un pour un, par exemple, mais la conversion inverse peut être taxée, par exemple à un taux de 5%.

<sup>42</sup> Par exemple de 5%. Si la transaction est sans coût et remplace un paiement par carte bancaire, cette charge est transparente pour le vendeur. On peut également répartir ce coût entre une ristourne pour l'acheteur et un coût de transaction participant au financement de la structure de gestion de la monnaie alternative.

mécanismes différents de répartition du risque de défaut de remboursement. Dans le système bancaire traditionnel, le risque de défaut est répercuté sur le coût du crédit et donc mutualisé sur l'ensemble des emprunteurs. En fait, d'autres choix sont possibles. Le risque en question pourrait à la place être supporté par la création monétaire elle-même et la dette annulée, soit à l'occasion d'un défaut de paiement, soit parce qu'il peut être décidé par la communauté de remettre à l'honneur une pratique courante de l'Antiquité pré-romaine, l'annulation généralisée des dettes à intervalles réguliers (typiquement quelques dizaines d'années). On peut bien sûr argumenter que le contrôle des abus engendrés par la perspective d'une annulation de la dette peut s'avérer plus coûteux à la longue que l'avantage social apporté par le développement d'activités socialement et environnementalement plus responsables. La question mériterait toutefois d'être étudiée de façon plus approfondie avant de faire l'objet d'un rejet de principe.

Examinons brièvement les mécanismes de crédit possibles. Notons au préalable que la monnaie alternative peut circuler sous deux formes, physique (typiquement un coupon) ou électronique. La seconde peut aider à simplifier la gestion de l'outil monétaire ; par contre le premier présente un avantage certain en termes de crédit : la somme en monnaie légale servant à garantir la convertibilité de la monnaie alternative peut également être utilisée, au moins partiellement, comme levier de crédit. Les deux formes peuvent coexister : les particuliers peuvent disposer d'une somme électronique directement convertie de monnaie légale en monnaie alternative au niveau de leur banque, ce qui interdit le mécanisme de crédit proposé ; par contre, la collectivité territoriale peut tout à fait en principe créer une réserve bloquée de ce type servant de contrepartie à des coupons de monnaie alternative mis en circulation.

Sur le plan du crédit également, la création de monnaie alternative constituerait un levier considérable. On peut illustrer ce point par une estimation simple. Supposons que 100 000 euros soient gagés par une collectivité territoriale, par exemple une communauté urbaine de quelques centaines de milliers d'habitants. En admettant un taux de 10% de conversion de monnaie alternative en monnaie légale (l'objectif étant la circulation de cette monnaie, non sa reconversion), on pourrait donc créer environ 1 million d'unités de monnaie alternative (MA) en parité de conversion avec l'euro. En admettant encore que la monnaie alternative circule environ 5 fois plus vite que l'euro (un ordre de grandeur fréquemment cité, c'est un équivalent de PIB de 5 M€ qui est créé, soit environ 1 400 ou 1500 emplois en équivalents temps plein. Par ailleurs, le crédit étant géré par la structure de portage de la monnaie alternative, l'évaluation du coût du crédit et des activités à cibler sont à son entière discrétion.

Il est vraisemblable, au moins dans les phases de démarrage, que les remboursements ne puissent s'effectuer en monnaie alternative. Dans ces phases, le taux de couverture de 10% mentionné précédemment pour faire face à la demande de conversion vers la monnaie légale est probablement sous-estimé, et le remboursement effectué en monnaie légale devrait alors être conservé partiellement ou totalement pour accroître la réserve bloquée initiale (ou rembourser les collectivités si elles ont dû abonder cette réserve pour faire face à la demande de reconversion), mais une discussion fine de ces questions dépasse largement le cadre du présent article.

Sans donner trop d'importance à la précision de telles estimations, il est clair que le levier économique potentiel est considérable pour une agglomération. En tout état de cause cet exemple stylisé suggère deux choses : la pertinence d'une expérimentation à petite échelle pour mesurer effectivement la vitesse de circulation monétaire, le PIB en équivalent euros généré de même que le nombre d'emplois (même en laissant de côté l'effet d'entraînement sur l'activité en euro qui a été mentionné plus haut), et l'utilité d'une pression des collectivités territoriales en faveur d'un assouplissement du cadre législatif.

Alternativement la monnaie légale gagée peut servir à générer du crédit via les organismes bancaires traditionnels, soit en simple intermédiation, soit par une création monétaire bancaire, mais

avec évidemment moins de latitude dans l'affectation des crédits. Finalement, l'organisme de portage peut également fonctionner en parallèle comme une structure de crowdfunding, parallèlement à la gestion de la monnaie en circulation. La latitude d'affectation est plus grande, mais le levier vraisemblablement nettement plus faible. Des configurations hybrides entre ces deux schémas sont possibles, et permettraient d'utiliser les capacités de financement légales d'une banque coopérative par exemple, avec les capacités de sélection et de suivi des dossiers d'une structure de crowdfunding. Dans tous les cas de figure, une partie ou si possible la totalité des prêts devraient être effectués en monnaie alternative, mais en fonction des possibilités de dépense dans cette monnaie, et donc du niveau de fermeture du circuit monétaire (cf discussion précédente).

On peut penser également qu'une épargne en monnaie alternative pourrait être autorisée, à condition qu'elle soit consacrée au financement de projets écologiquement responsables et/ou favorisant l'autonomie du territoire ; ce type d'épargne pourrait en particulier être proposé à une complémentaire à la reconversion en monnaie légale, dans des conditions à préciser. Néanmoins, la vocation première de la monnaie étant l'échange et non l'épargne, il paraît peu pertinent d'ouvrir cette possibilité, du moins dans les phases de création et de développement des circuits monétaires alternatifs.

Pour conclure, on peut mentionner quelques destinations évidentes que pourraient viser le crédit alternatif : le financement de l'habitat écologique et de la rénovation énergétique des bâtiments (qui pourraient par ailleurs procurer des ressources supplémentaires via la récupération et monétarisation des certificats d'économie d'énergie générés par les travaux), et bien évidemment le crédit ou micro-crédit à la création d'entreprises ou d'activité entrant dans les objectifs de durabilité du territoire.

### 4.3 Leviers, fonctions et valeurs

Le tableau suivant résume explicitement les liens discutés jusqu'à présent entre les leviers, les fonctions et les valeurs que nous avons sélectionnées comme représentatives des trois axes de durabilité discutés dans l'introduction de cet article ; les relations entre les leviers et les axes de durabilité identifiés en introduction en découlent via le lien ceux-ci et les valeurs. Les colonnes repérées en gras signalent les leviers qui relèvent des compétences des collectivités territoriales, les autres relevant directement de l'organisme de pilotage de la monnaie alternative (avec ou sans le concours du réseau bancaire traditionnel). Les colonnes repérées en italique indiquent les leviers se situant pour l'instant hors du cadre législatif français.

Le coût de transaction n'apparaît pas comme levier, parce qu'il ne sert aucune des valeurs listées directement. C'est simplement un moyen de financement de l'infrastructure gérant la monnaie.

Ce tableau qui comme les précédents a surtout un caractère indicatif met clairement en évidence que les outils de financement alternatif ont un potentiel très important, puisqu'ils agissent tous a priori sur toutes les valeurs mentionnées, bien que de façon différente suivant les cas. On pourrait en conclure que le financement est plus important que la circulation monétaire directe, mais il s'agirait là d'une inférence exagérée. Le rôle pédagogique que joue la circulation monétaire complémentaire directe est considérable. Par exemple, le financement de la rénovation énergétique joue sans aucun doute un rôle en terme de consommation responsable (à la fois dans le choix des types de matériaux et artisans qui seront incorporés dans le réseau, et par la réduction d'émission de gaz à effet de serre induite en l'absence d'effet rebond). Par contre, le rôle sur le lien social et la responsabilité environnementale est également moindre que celui des actes volontaires et répétés journaliers ou hebdomadaires.

Finalement ce tableau est indicatif en ce qu'il ne hiérarchise pas en l'état l'importance de l'effet de levier sur les différentes valeurs. Par exemple, il est clair que la possibilité de création monétaire est un levier considérablement plus efficace que le crowdfunding en ce qui concerne le financement alternatif.

Nous avons choisi de ne pas indiquer de relation d'importance, même qualitative (par exemple en faible, moyenne ou forte) celle-ci étant difficile à évaluer pour la plupart de ces leviers.

### Relations entre leviers et valeurs

	Echange					Financement et Crédit		
	Création monétaire	Taxes Territoriales	Fonte	Taxe de conversion	Ristourne	Création monétaire	Réserve gagée	Crowd funding
Rémunération juste du travail	X	X				X	X	X
Lien social	X	X	X			X	X	X
Liberté de création	X					X	X	X
Résilience territoriale	X	X	X	X		X	X	X
Production responsable	X	X	X			X	X	X
Consommation responsable	X	X	X	X	X	X	X	X
Ecologie territoriale	X	X	X	X		X	X	X

Concluons cette section par quelques commentaires sur ce tableau. Tout d'abord, le rôle universel de la création monétaire est sujet aux dualités de la monnaie. La création monétaire peut servir ces objectifs, ou leurs contraires. Les interdictions précédemment mentionnées visent bien sûr à orienter la création monétaire dans la direction des valeurs de durabilité. Mais elles ne sont que des conditions nécessaires, pas des conditions suffisantes. La création monétaire est un outil d'une telle puissance et d'une telle simplicité, une fois la confiance en une monnaie fiduciaire voire virtuelle construite, que l'accaparement de l'outil à des fins privés est un danger sans cesse présent. Le contrôle démocratique de l'outil est donc une nécessité première ; celle-ci est d'autant plus difficile que le fonctionnement de la monnaie est moins connu. La simplicité de l'outil monétaire est donc une condition indispensable au maintien de la monnaie dans le giron commun.

Il est également regrettable que les leviers les plus efficaces soient aussi ceux qui se situent en dehors du cadre législatif ; cette situation est particulière aux pays de droits latins. Les pays de droit anglo-saxons ont une latitude beaucoup plus grande (bien qu'incomplète) sur ce plan.

Les liens qu'entretiennent les leviers les plus communément utilisés (fonte, taxe de conversion, ristourne) avec les valeurs auxquels nous les avons rattachés sont moins équivoques. La fonte notamment, agit directement sur le lien social par la promotion de l'échange et de la consommation responsable. Le lien avec la production responsable, la résilience territoriale et l'écologie territoriale est une conséquence, donc moins direct, mais également réel. Les mêmes remarques valent pour la taxe de conversion, qui agit très directement sur la promotion de la monnaie alternative ; les ristournes ne sont pas spécifiques à ces monnaies, mais ont un effet ciblé de par le choix des prestataires inclus dans le circuit monétaire en fonction des objectifs visés par celui-ci.

Les liens indiqués sont relativement évidents, mais ce tableau présente une certaine latitude dans sa construction, selon le niveau d'action plus ou moins direct que l'on prend en compte. Les liens indiqués sont soit des liens directs, soit des conséquences directes de ces liens.

## 5 Conclusion et discussion

L'objectif principal de ce travail a été d'expliciter les relations qui existent en principe entre les leviers techniques permettant d'agir sur une monnaie et les valeurs que cette monnaie véhicule ; il s'agit essentiellement d'illustrer comment les leviers monétaires permettent de trancher les différentes formes de dualités de la monnaie en faveur de la durabilité. En l'état, ce travail n'a qu'une valeur indicative et préliminaire. En effet, le choix des valeurs que nous avons opéré comme étant représentatives de la durabilité est partiellement arbitraire. Par ailleurs, la vision de la durabilité que nous avons mise en avant peut faire débat.

Dans une société, l'émergence de valeurs communes est un processus complexe relevant à la fois de l'histoire et de la construction des imaginaires collectifs ; de Marx à Chomsky, nombre de penseurs nous rappellent que l'idéologie dominante est l'idéologie des dominants, et celle-ci façonne largement les imaginaires collectifs, tout comme les grands récits chers à Jean-François Lyotard et dont apparemment nous n'avons pas encore vu la fin mais simplement la mutation. L'école de Jules Ferry n'a pas peu contribué à la constitution du mythe national, de même qu'une certaine vision de l'Antiquité a contribué à façonner l'esprit de l'humanisme de la Renaissance. Que ces visions correspondent à la réalité historique est secondaire dans ce processus ; d'ailleurs, comment le pourraient-elles ? L'enseignement à l'école réduit l'épaisseur historique, sociologique et anthropologique d'une société à quelques faits saillants, en ignorant souvent les courants les plus profonds qui la traversent. La vision de l'Antiquité qui a inspiré la Renaissance est complètement retravaillée par les aspirations de l'époque, et modèle à son tour notre propre vision de la période antique et de son rôle comme berceau de la civilisation occidentale. A travers ce processus permanent de relecture et réécriture, seul surnage *in fine* un imaginaire dominant commun, du moins tant que la question de l'intégration dont tout le monde constate la montée en puissance ne se traduise pas par l'exclusion d'une fraction de plus en plus grande de la population de ce creuset commun.

Nous sommes encore dans les phases initiales d'une période de transition ; l'imaginaire instituant sinon collectif reste fortement dominé par l'idéal des Lumières d'une part et la vision du progrès héritée du XIX<sup>ème</sup> siècle de l'autre — instrumentalisés comme on le sait. L'imaginaire commun d'une société durable est au mieux en construction, au pire en gestation, dans tous les cas en devenir et il ne peut être question ici d'en donner autre chose qu'une image partielle, partielle, et peut-être polémique.

L'ambition de cet article est donc non pas de défendre une perspective de la durabilité et de ses outils économiques. Il s'agit plus modestement d'illustrer comment, en partant d'une vision possible esquissée à grands traits (bien que fondée sur une argumentation, et non simplement sur un arbitraire), on peut circuler entre le niveau de cette perspective générale et celui, technique, de l'implémentation d'outils économiques, à travers le point focal que constituent les valeurs qui sous-tendent cette vision ou en découlent.

Il n'est évidemment pas non plus question dans un format aussi court d'aborder l'ensemble des questions pratiques que soulève la mise en place de ces leviers, ni à un niveau conceptuel, ni à un niveau opératoire. Les leviers que nous avons discutés ne sont pas spécialement originaux. Par contre certains modes d'implémentation peuvent l'être, et ce point nécessite à lui seul des discussions fines qui dépassent largement le cadre de cet article. L'efficacité de ces modes d'implémentation est toujours sujette à caution ; comme toujours le diable se cache dans les détails. Il est clairement nécessaire de disposer au moins d'analyses comparatives fines des expériences de monnaies alternatives existantes de par le monde pour fournir des éléments détaillés à ce sujet, en ne négligeant toutefois pas l'influence des différents contextes culturels et législatifs dans cette évaluation. Il n'existe pas à notre connaissance de travail de recension compréhensif et comparatif de grande ampleur, mais plutôt des études de cas, et des comparaisons partielles. Le chantier sur ce front est donc encore largement ouvert.

Au-delà de ces limites de principe du travail présenté, deux points essentiels doivent être soulignés. Le premier concerne les limites intrinsèques de l'outil monétaire dans une perspective de durabilité. L'autre porte sur le nécessaire élargissement du cadre de pensée dans lequel l'arène politique est confinée depuis deux siècles. Ces deux points sont brièvement discutés en guise de conclusion.

Souligner l'hypertrophie de l'avoir au détriment de l'être dans les sociétés modernes est devenu un lieu commun. Mais dans le même temps, la sphère marchande ne cesse de s'étendre ; tout ou presque est à vendre de nos jours, du temps de cerveau humain disponible à la gestation pour autrui en passant par le génome de l'ensemble du vivant. Il est urgent de rappeler avec Michael Sandel que l'argent ne peut pas tout acheter et de refaire une plus large place aux échanges qui ne relèvent pas de la sphère économique. C'est certainement là, paradoxalement peut-être, l'une des vocations essentielles des monnaies alternatives. « La mutation la plus catastrophique des trois dernières décennies n'est pas la généralisation de la cupidité. C'est l'extension du marché et de ses valeurs dans des sphères de la vie où il n'a pas à intervenir. [...] Pourquoi s'inquiéter d'une évolution vers le tout-marché ? Pour deux raisons : l'une concerne les inégalités ; l'autre la corruption. [...] Mettre un prix sur toutes les choses qui ont de l'importance dans la vie ne peut que les corrompre. Le marché ne se contente pas d'allouer les ressources et les biens ; il promeut aussi un état d'esprit particulier vis-à-vis des biens échangés [...] Sans vraiment le réaliser et le décider, nous avons insensiblement glissé d'une économie de marché *enchâssée* dans la société à une société dont l'essence est le marché. »<sup>43</sup> De ce point de vue, il y a eu déplacement des frontières du marché et le capitalisme a corrompu en effet en permanence les valeurs sur lesquels son existence même repose, et la publicité est l'un des outils les plus puissants au service de cette transgression. La transition d'un capitalisme entrepreneurial à un système où des banques comme Goldman-Sachs peuvent dans le même temps vendre leurs services à leurs clients et utiliser leur connaissance de cette clientèle pour parier contre sa viabilité (et engranger des bénéfices sur les deux fronts) est un des signes les plus flagrants de l'étendue de cette transgression et de l'explosion des inégalités qui l'accompagne.

La faiblesse des Etats face aux marchés est depuis longtemps une évidence. Une monnaie alternative offre une échappatoire à cette opposition entre Etat et Marché (souvent abusivement associée à une opposition entre valeurs individuelles et collectives) en redonnant une place à la sphère de l'autonomie. L'autonomie (collective ou individuelle) regroupe par définition toute activité ne relevant pas de la production économique au sens strict, privée ou publique. Il s'agit donc des activités que l'on consacre à soi-même ou aux autres, lorsqu'on l'entend de cette façon hétéronome (excluant les deux autres sphères). C'est la vision qu'en développe par exemple Van Parijs<sup>44</sup>, et dans laquelle toute société se définit par la triple fraction de temps consacré à la collectivité institutionnelle, à l'activité productive relevant du secteur privé, et à la sphère autonome. Mais on peut aussi également l'entendre comme la confluence nécessaire à la défense des communs, dont l'identification comme les modes de gouvernance relèvent de l'adhésion de tous, société civile, organismes institutionnels, et sphère marchande privée. En redonnant un espace à l'autonomie<sup>45</sup>, une monnaie alternative redonne également un espace d'existence et de défense des communs<sup>46</sup>, qui constituent l'un des éléments indispensables de toute forme de durabilité sociale et environnementale.

---

<sup>43</sup> Michael Sandel (2013). Traduction des auteurs.

<sup>44</sup> Van Parijs (1990). *Impasses et promesses de l'écologie politique*, 92, 79-93. Cette vision d'un triangle ou d'un trépied en lieu et place d'une polarité ou d'un axe se rapproche de visions similaires défendues par un certain nombre d'autres penseurs, notamment André Gorz. Voir les références citées dans cet article de Van Parijs.

<sup>45</sup> De par les valeurs qu'elle véhicule, d'une part, mais également de par sa contribution à une économie locale plus artisanale et collective telle qu'elle est exposée par exemple dans *La véritable richesse* de Juliet Schor (op. cité).

<sup>46</sup> Servet 2015.

## Références

- ALLAIS, M. *Pour la réforme de la fiscalité*. Clément Juglar, 1990.
- BINSWANGER, M. *Is There a Growth Imperative in Capitalist Economies? A Circular Flow Perspective*. *Journal of Post Keynesian Economics*, 31, p. 707-727, 2009.
- BLANC, Jérôme. *Classifying CCs : Community, Complementary currencies' types and generations*. *International Journal of Community Currency Research*, 15, p. 4-10, 2011.
- BLONDIAUX, Loic, et SINTOMER, Yves. *L'impératif délibératif*. *Politix*, 57, p. 17-35, 2002.
- BROWN, Lester Russell. *Plan B 2.0: Rescuing a planet under stress and a civilization in trouble*. WW Norton & Company, 2006.
- CAILLE, Alain. *Dé-penser l'économie*, Edition La Découverte/MAUSS, 2005.
- CALAME, Pierre. *Essai sur l'économie*. Editions Charles Léopold Mayer, 2009.
- CASTORIADIS, Cornelius. *Histoire et création textes philosophiques inédits*. Seuil Paris, 2009.
- COURBIS, Bernard, FROMENT Eric et SERVET, Jean-Michel. *A propos du concept de monnaie*. In *Cahiers d'économie politique*, n°18, 1990. *Monnaie métallique et monnaie bancaire*. pp. 5-29.
- DUPRÉ, Denis. *Les concepts de monnaie et de risque*. Mastère de philosophie, histoire de la philosophie et philosophie du langage, UPMF, Grenoble, 2014.
- DUPRÉ, Denis et GRIFFON, Michel. *La planète, ses crises et nous*. Atlantica, 2008.
- DUPRÉ, Denis et LONGARETTI, Pierre-Yves. «Fonctions, valeurs et leviers d'une monnaie complémentaire pour une transition à la durabilité territoriale», communication à la Journée d'études Innovations monétaires, Grenoble, GREG, Université Pierre Mendès-France, 19 mars 2015.
- ELLUL, Jacques, *La technique ou l'enjeu du siècle*. A. Colin, 1954.
- FISHER, Irving. *100% Money and the Public Debt* *Economic Forum*, Spring Number, April-June, p. 406-420, 1936.
- FRANK, Robert H. *Passions within reason: the strategic role of the emotions*. WW Norton & Co, 1988.
- FRANK, Robert H. *Luxury Fever: Weighing the Cost of Excess*. Princeton University Press, 2010.
- GIRAUD, Gaël. *Illusion financière*. Editions de l'Atelier, 2013.
- HABERMAS, Jürgen. *Au-delà du libéralisme et du républicanisme, la démocratie délibérative*. *Raison Publique*, 1, p. 40-57, 2003.
- ILLICH, Ivan, DURAND, Gérard. *Une société sans école*. Éditions du Seuil, 1971.
- JACKSON, Tim. *Prosperity without growth: Economics for a finite planet*. Routledge, 2011.
- LIETAER, Bernard, KENNEDY, Margrit. *Monnaies régionales, de nouvelles voies vers Une prospérité durable*. Éditions Charles Léopold Mayer, 2008.
- MANIN, Bernard. *Volonté générale ou délibération?* *Le Débat*, 33, p. 72-93, 1985.
- MANIN, Bernard. *Principes du gouvernement représentatif*. Champs-Flammarion, 2008 (réédition avec postface inédite).
- MAX-NEEF, Manfred. *Development and human needs*. In *Real-life economics: Understanding wealth creation*, 1992, Max-Neef and Ekins, eds, p. 197-213.



- MEADOWS, Donella H, MEADOWS, Dennis L., RANDERS, Jorgen. *Limits to growth: the 30 year update*. Chelsea Green Publishing Co, 2004.
- MINSKY, Hyman P, & KAUFMAN, Henry. *Stabilizing an unstable economy*. New-York, McGraw-Hill, 2008.
- OSTROM, Elinor. *Governing the commons: the evolution of institutions for collective action*. Cambridge university press, 1990.
- PIKETTY, Thomas. *Le capital au XXIe siècle*. Seuil, 2013.
- POLANYI, Karl. *Essais*. Seuil, 2002.
- RABHI, Pierre. *Vers la sobriété heureuse*. Éditions Actes Sud, 2014.
- RAHNEMA, Majid. *Quand la misère chasse la pauvreté: essai*. Actes Sud, 2003.
- RAWLS, John. *Théorie de la justice*. Ed. du Seuil, 1987.
- ROSANVALLON, Pierre. *La société des égaux*. Paris : Seuil, 2011.
- SANDEL, Michael. *What Money Can't Buy : the Moral Limits of Markets*. Penguin, 2013.
- SAHLINS, Marshall. *Stone age economics*. Transaction Publishers, 1972.
- SAHLINS, Marshall. *The Western Illusion of Human Nature*. Prickly Paradigm Press, 2008 (réédition).
- SCHOR, Juliet B. *La véritable richesse: une économie du temps retrouvé*. Editions Charles Léopold Mayer, 2013.
- SCHUMACHER, Ernst Friedrich. *Small is beautiful: a study of economics as if people mattered*. Random House, 2011.
- SEN, Amartya. *Un nouveau modèle économique: développement, justice, liberté*. Odile Jacob, 2000.
- SERVET, Jean-Michel, *La monnaie et la finance comme un « commun »*, Note de l'Institut Veblen pour les réformes économiques, mai 2015
- [http://www.veblen-institute.org/IMG/pdf/jm\\_servet\\_monnaie\\_et\\_finance\\_comme\\_un\\_commun.pdf](http://www.veblen-institute.org/IMG/pdf/jm_servet_monnaie_et_finance_comme_un_commun.pdf)
- SINTOMER, Yves. *Petite histoire de l'expérimentation démocratique*. La Découverte, 2011.
- VAN PARIJS, Philippe. *Impasses et promesses de l'écologie politique*. La Revue Nouvelle, 92, p. 79-93, 1990.